



Communiqué de Luanda

La Conférence des Juridictions constitutionnelle Africaines- CJCA- a tenu son 5ème Congrès du 9 au 13 juin 2019 à Luanda à l'aimable invitation du Tribunal constitutionnel de la République d'Angola. La cérémonie d'ouverture a été rehaussée par la présence de Son Excellence le Président de la République d'Angola, **João Manuel Gonçalves Lourenço**, qui a prononcé un discours à cette occasion. La Conférence a réuni 41 cours et conseils constitutionnels et cours suprêmes africaines, les Cours constitutionnelles du Brésil, de Russie et de Turquie en leur qualité de membres observateurs de la CJCA, de la Commissaire chargée des Affaires politiques à l'Union Africaine, du Secrétaire général de la Conférence Mondiale sur la Justice constitutionnelle, de la Commission pour la démocratie par le droit du Conseil de l'Europe, ainsi que les groupes régionaux intervenant dans le domaine de la Justice constitutionnelle, soit au total 124 participants.

Le thème du Congrès, proposé par la Cour hôte, était : **"Les juridictions constitutionnelles en tant que garantes de la Constitution, des droits fondamentaux et des libertés fondamentales"**

Lors de sa 5ème Assemblée générale, la Conférence a :

- Adopté le rapport moral et financier ;
- Statué sur les nouvelles adhésions ;
- Adopté le programme d'activité et le budget 2019 -2021 ;
- Ratifié les accords de partenariat signé ;
- Procédé à l'élection d'un Secrétaire général et d'un Bureau exécutif ;
composé de :

Angola (Président), **Maroc** (1^{er} Vice-président), **Afrique du Sud, Algérie, Cameroun, Egypte, Ethiopie, Kenya, Mali, Seychelles, Zimbabwe** (Membres).

Le Congrès a accepté l'offre de la Cour constitutionnelle du Royaume du Maroc d'organiser le 6ème Congrès en 2021.

Les participants au 5eme Congrès de la Conférence des Juridictions Constitutionnelles Africaines (CJCA), ainsi que tous les représentants des juridictions et organisations hôtes, réunis à Luanda, présentent leurs remerciements et félicitations à l'Honorable **Mr. Manuel Aragão, Président du Tribunal Constitutionnel d'Angola**, aux Juges et au personnel de la Cour pour l'excellente organisation de cet événement, aux autorités et au peuple angolais, pour la qualité de leur accueil et de leur hospitalité qui ont contribué au succès des travaux de ce 5ème Congrès.

Ils leur expriment leurs sentiments de profonde gratitude.

Fait à Luanda, le 11 Juin 2019